



Contrôleur de gestion

Titre professionnel niveau II*



COMPTABILITÉ
FINANCE
GESTION

Une spécialisation professionnelle recherchée.

Le diplôme

C'est une spécialisation Bac + 4 en contrôle de gestion. La formation offre une approche concrète du management (gestion de projets, création d'entreprise, conduite du changement). La pédagogie met l'accent sur le développement des compétences avec un encadrement et un suivi personnalisé à l'IFA Rambouillet et en entreprise.

Le titre certifié est délivré à l'issue d'un contrôle continu et d'un examen final (écrit + oral). Il donne accès à un domaine d'activité à fort taux de recrutement.

Les objectifs de la formation

- Maîtriser les méthodes et les techniques du contrôle de gestion
- Intégrer la culture de la performance économique
- Développer le sens du travail en mode projet
- Savoir conduire le changement



Perspectives professionnelles

- Contrôleur de gestion
- Contrôleur budgétaire
- Responsable du service contrôle de gestion
- Responsable administratif et financier

Secteurs d'activité

Toute entreprise, PME/PMI, grands groupes, cabinets d'expertise comptable.

Nos partenaires

Nous sommes en relation partenariale avec de grands groupes, des entreprises, des cabinets d'expertise comptable et des institutions qui engagent nos apprentis. Ces entités participent également à la validation de certains modules de nos cycles de formation.

Déroulement de la formation

La formation se déroule sur 2 ans, de septembre à août n + 2, sur le mode de l'alternance :

- 3 jours en entreprise
- 2 jours à l'IFA (soit 1 200 heures de cours)

Conditions légales

- Etre âgé de moins de 26 ans dans le cadre d'un contrat d'apprentissage. Pas de limite d'âge pour le contrat de professionnalisation et autres actions de professionnalisation.
- Détenir un permis de travail pour les candidats étrangers
- Conclure un contrat de formation par alternance avec un employeur agréé ou habilité

Contact

Secrétariat pédagogique

Tél : 01 34 83 95 78

ifa.rambouillet@versailles.cci.fr

IFA de Rambouillet

IFA de Rambouillet

2/6, rue Chasles

78120 Rambouillet

Tél : 01 34 83 95 78

www.ifa-rambouillet.fr

Rémunération et contrat de travail

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier par lequel un employeur s'engage, outre le versement d'un salaire, à assurer à un jeune travailleur une formation professionnelle méthodique et complète, dispensée pour partie en entreprise et pour partie au CFA.

Sous réserve de dispositions conventionnelles ou contractuelles plus favorables, l'apprenti perçoit un salaire dont le montant varie en fonction de son âge et de sa progression dans le ou les cycles de formation faisant l'objet de l'apprentissage. Cette rémunération est calculée sur un pourcentage du SMIC variable de 25% à 78%.

Pour plus d'informations, consultez la fiche contrat d'apprentissage.

(source dictionnaire permanent social 2008)

Cette formation est également accessible dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.

Pour plus d'informations, consultez la fiche contrat de professionnalisation.

Modalités d'inscription

La sélection des candidats s'effectue sur dossier, tests écrits et entretien de motivation.

Pré-requis

Etre titulaire au minimum d'un Bac + 2 (BTS CGO/AG PME-PMI, DUT GEA ou autres).

Programme de la formation

1^{ÈRE} ANNÉE

Module 1 : Culture professionnelle

- Créativité et projet
- Culture économique de l'entreprise
- Contexte juridique de l'entreprise
- Anglais professionnel

Module 2 : Système d'information comptable et financier

- Techniques comptables et fiscales
- Traitement de l'information financière
- Evaluation de la rentabilité des investissements

Module 3 : Gestion et communication financières internationales

- IFRS / US GAAP
- Consolidation et fusion
- Fiscalité internationale

Module 4 : Outils de gestion et d'aide à la décision

- Mathématiques
- Informatique et gestion

Module 5 : Outils et méthodes du contrôle de gestion

- Analyse et gestion stratégique des coûts
- Gestion opérationnelle et contrôle
- Spécialisations

2^{ÈME} ANNÉE

Module 6 : Culture professionnelle

- Communication
- Gestion de projet
- Business English

Module 7 : Pilotage de la performance

- Enjeux
- Méthode d'évaluation de la performance
- Outils de pilotage de la performance

Module 8 : Stratégie, organisation et contrôle de gestion

- Typologie des organisations
- Analyse stratégique
- Contrôle de gestion et conduite du changement

Module 9 : Etudes et projets

- Conduite de projet réel
- Voyages d'études, projets interculturels (partenariats européens)

Exemples de travaux confiés en entreprise dans le cadre de l'apprentissage

- Contrôle budgétaire
- Montage budgétaire
- Analyse de l'avancement budgétaire (prévisionnel/réalisé)
- Etablissement du reporting

Poursuite d'études envisageables

Master 2 Contrôle de gestion et système d'information.



Tout sur le réseau des écoles
www.ecoles.versailles.cci.fr